



# R A P P O R T A N N U E L

# 2023

Crédit photos : Sarah Carp et Tamara Giczi / UCV

Graphisme + production : fgdesign - François Grieshaber



## ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Impossible pour l'édito du rapport annuel 2023 de ne pas revenir sur le dossier marquant de cet exercice, la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). Après la négociation et la signature d'un accord en mars, nous sommes venus expliquer son contenu durant le printemps avant de vous le soumettre en début d'été. Si nous avons pu venir à votre rencontre avec la NPIV dans nos bagages au printemps, c'est aussi grâce aux nombreux travaux et réflexions entamés depuis une dizaine d'années. Nous remercions ceux qui ont contribué à ce résultat, que ce soit par des apports techniques ou parfois par des blocages plus politiques. Nous avons pu capitaliser sur les réussites et échecs passés pour, cette fois, passer l'épaule et proposer une réforme en profondeur.

Après la négociation, la présentation et la compréhension de l'accord, est venu le temps du débat politique communal. Il s'est révélé ouvert, franc et respectueux, notamment lors de l'assemblée générale extraordinaire.

À la suite de l'acceptation, les modifications légales nécessaires à la mise en œuvre de l'accord ont été transmises par le Conseil d'Etat au Grand Conseil. Durant l'automne, l'opportunité nous a alors été donnée de défendre la décision de l'UCV devant la commission chargée de l'examen des textes de loi. Nos actions sur la NPIV en 2023 peuvent être synthétisées en quelques verbes : négocier, signer, expliquer, soumettre pour ensuite défendre. Ces derniers reflètent à la fois le travail et la raison d'être de l'UCV.

À bien lire nos statuts, un verbe manque pourtant dans la liste précédente. Celui-ci résume tous les autres : rassembler.

À l'heure où le dénigrement et le questionnement sur ceux qui font les communes semble parfois être un sport bien vaudois, le mot rassembler s'impose encore et toujours comme une boussole pour l'action de l'UCV. Pas facile de travailler pour une commune que l'on soit à temps plein, à temps partiel, sous contrat, sous mandat ou en tant qu'élu. Pas facile, mais un engagement qui fait du sens et ô combien enrichissant. Oui tout n'est pas idéal, et il s'agit pour les acteurs des communes d'être perpétuellement en mouvement, de se remettre en question, de s'améliorer, de mieux s'informer ou se former, mais il s'agit surtout de faire avec les autres. Nos institutions communales se nourrissent des parcours forcément variés des personnes qui s'y engagent et c'est aussi de ces différences que naissent les projets les plus susceptibles de contribuer au bien vivre mais également au bien vivre ensemble. Sans être alarmiste par rapport aux ressources humaines politiques et administratives prêtes à prendre des responsabilités dans nos communes, nous ne pouvons pas nous permettre de jouer les uns contre les autres. Il s'agit toujours et encore de nous rassembler.

L'approbation à 84.8% de l'accord NPIV par les communes membres de l'UCV représente une véritable réussite pour notre association en 2023. Nous avons pu, dans le cadre d'un riche débat, rassembler les communes de ce canton pour ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre le Canton et les Communes. C'est dans un esprit rassembleur que nous poursuivrons l'engagement au service de nos 278 membres et de toutes les communes vaudoises.



Chantal Weidmann Yenny Présidente de l'UCV

Eloi Fellay Directeur de l'UCV



## ASSOCIATION

Fondée en 1909, l'UCV est l'association faîtière des communes vaudoises. Elle a pour objectifs de :

- promouvoir les intérêts et sauvegarder les compétences des communes vaudoises;
- promouvoir la formation;
- informer et consulter ses membres;
- recueillir et faire connaître (après consultation) l'avis de ses membres sur les projets qui lui sont soumis par le Conseil d'Etat;
- représenter ses membres auprès des autorités cantonales, des organismes publics ou privés.

Au 31 décembre 2023, l'UCV compte 278 communes membres sur les 300 du canton, soit 92% des communes, lesquelles représentent quasiment 95% de la population vaudoise. L'association a à cœur de défendre l'intérêt des communes vaudoises et de les promouvoir devant les autorités et le public.

## ORGANES

Afin de représenter l'ensemble des communes vaudoises dans toute leur diversité, plusieurs organes constituent l'UCV d'après ses statuts :

- Une assemblée générale des délégués où chaque commune est représentée par un nombre de délégués calculé en fonction du nombre de ses habitants. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année, afin notamment d'élire ses représentants dans les autres organes, d'approuver les comptes et les budgets et de prendre les décisions importantes pour l'association.
- Un Comité exécutif de 13 syndicats représentant respectivement les 10 districts du canton, la Ville de Lausanne et les Présidents des groupes permanents des Bourgs et Villages et des Villes. Le Comité pilote l'UCV, négocie avec le Conseil d'Etat et participe aux différents groupes de travail en lien avec les politiques publiques communales.
- Un Conseil de 50 membres, cinq par district, qui assure la représentativité des communes et délibère, entre autres, sur les enjeux touchant la vie des communes.
- Le Groupe des Villes et le Groupe Bourgs et Villages qui font office de relais d'information et sont des forces de proposition et d'action.
- Une Commission de vérification des comptes composée de quatre communes, qui examine les comptes et le budget de l'association.

## PRESTATIONS DE L'UCV

L'année 2023 de notre centre de formation a été marquée par deux éléments : la certification selon la nouvelle norme eduQua:2021 et le lancement d'un cycle de formation pour accompagner les boursiers lors du passage des communes au modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Si l'obtention de la nouvelle certification eduQua:2021 est réjouissante, le processus qui a mené à l'atteinte des objectifs relatifs à cette norme de qualité suisse pour les prestataires de la formation continue reste l'élément le plus important. Pour tous les acteurs qui réalisent et soutiennent les formations, soit l'équipe du secrétariat auxquels s'ajoutent nos formateurs, l'exercice est riche d'enseignements. La qualité et l'effectivité des processus managériaux et andragogiques qui font le centre de formation de l'UCV ont été analysés et interrogés en suivant le principe de la roue de Deming (plan / do / check / act), tout comme la qualité du produit délivré. Notre centre, créé en 2016, est maintenant un adulte avec un bagage solide qui est capable de se remettre en question. Nous pouvons ainsi nous projeter sur les prochaines années et les besoins spécifiques de nos membres en matière de formation continue.

La comptabilité communale attendait cela depuis plus de dix ans : le passage au MCH2. Quatre classes composées en moyenne de 20 participants ont démarré un cycle de formation de quatre jours en 2023. L'occasion m'est ici donnée de remercier les boursiers-formateurs qui préparent et animent ces journées.

Sur cette expérience très positive de formation par les pairs, il s'agit de développer, avec l'accord des associations métiers, d'autres formations spécifiques aux métiers essentiels aux communes vaudoises. Au vu du tournus plus grand que par le passé dans les postes clés politiques et administratifs, il semble important que les individus qui s'engagent dans les communes soient le plus rapidement au fait de leurs rôles et missions ainsi que des spécificités contextuelles.



La formation «Procédure de poursuite» fait partie de la vingtaine de cours du centre de formation de l'UCV.

Si la typologie des personnes (416 en 2023) qui suivent nos différentes formations évolue au cours de la législature, la demande en matière de conseils reste, elle, à haut niveau. Les domaines pour lesquels les communes font appel à notre soutien sont excessivement variées, même si le droit de la construction, le droit du travail ou encore les questions liées à la transparence et à la loi sur la procédure administrative sont les thématiques qui reviennent le plus souvent dans les 619 questions adressées. Avec une équipe soudée, nous avons pu répondre à vos demandes. La tendance des communes de plus petites tailles à professionnaliser - via un engagement, un regroupement ou une contractualisation externe - des ressources en matière de police des constructions, nous incite à adapter notre offre de conseils en recentrant celle-ci sur les aspects juridiques et financiers.

Bien que nous devions répondre en priorité aux attentes actuelles de nos membres, une partie de nos prestations doit aussi s'orienter sur les besoins futurs des communes. En 2023, nos membres ont avalisé un renforcement de la capacité de résilience et de réaction en matière de cyber risques, mais nous avons aussi tenté d'anticiper d'autres nouveaux paradigmes dans lesquels les communes seront appelées à évoluer.

Votre journal *Point CommUNE!* s'est intéressé au devenir de nos lacs ou à nos rapports au soleil et deux soirées d'information ont été consacrées à l'intelligence artificielle et à la marque employeur. Dans un marché du travail concurrentiel, il m'apparaît en effet que tous les acteurs au service des collectivités publiques locales devraient s'unir pour aller chercher, retenir et soutenir les forces vives administratives, techniques et politiques nécessaires au bon fonctionnement des communes vaudoises.

Eloi Fellay Directeur de l'UCV

# L'UCV, TOUJOURS AUX CÔTÉS DES COMMUNES

Les délégués et représentants de l'UCV ont œuvré dans de nombreux dossiers en lien avec les communes en 2023. Ce rapport annuel relève les principaux thèmes traités entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre.

## ACCORD GLOBAL DU 30 MARS

Un accord historique a été signé le 30 mars 2023 puis approuvé par l'assemblée générale extraordinaire de l'UCV le 27 juin. Celui-ci est global dans la mesure où il comprend plusieurs sujets d'importance pour les communes : nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), financement de la participation à la cohésion sociale (PCS), facture policière et rééquilibrage financier. Après une phase de consultation de l'avant-projet de loi, le projet de loi a été transmis au Grand Conseil le 5 octobre. L'entrée en vigueur des dispositions finalement retenues devrait avoir lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Plus d'infos : [ucv.ch/perequation](https://ucv.ch/perequation)

listes en la matière. Les présentations faites lors de ces séances sont disponibles sur le site internet de l'UCV.

Plus d'infos : [ucv.ch/formations/seances-et-ateliers](https://ucv.ch/formations/seances-et-ateliers)

## CONVENTION CYBERSÉCURITÉ

Suite à la signature, en 2023, d'une convention cybersécurité Canton-Communes, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, une force d'intervention cantonale est active pour soutenir les communes et associations intercommunales en cas de cyberattaques mais également pour les accompagner, les conseiller et leur fournir des informations utiles sur la cyberrésilience.

Plus d'infos : [ucv.ch/cybersecurite](https://ucv.ch/cybersecurite)



Les communes membres de l'UCV ont approuvé le 27 juin 2023, lors de l'AG extraordinaire, l'accord du 30 mars et ont également exprimé leur soutien à la signature de la convention cybersécurité.

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET MARQUE EMPLOYEUR

A l'automne 2023, l'UCV a organisé deux séances d'information. La première, « Rendre ma commune plus attractive et visible en tant qu'employeur », a eu lieu le 11 octobre à Bussigny tandis que la seconde, « Intelligence artificielle et communes vaudoises » s'est déroulée le 15 novembre à Orbe. Ces séances, qui traitent de sujets d'actualité en lien avec les communes vaudoises, étaient animées par des spécia-

## ACCORD AIRBNB

Un accord a été signé entre l'UCV et Airbnb afin de faciliter l'encaissement des taxes communales de séjour. L'UCV joue le rôle d'intermédiaire entre Airbnb et les communes vaudoises ayant adhéré à ce partenariat. Cette approche permet aux communes de capter des taxes qui pouvaient jusqu'ici leur échapper pour ce type de logements. Un deuxième groupe de communes intéressées, qui auront adapté d'ici-là leur réglementation, sera présenté à Airbnb à l'automne 2024.

Plus d'infos : [ucv.ch/taxedesejour](https://ucv.ch/taxedesejour)

## MCH2

L'accompagnement par l'UCV des boursiers vaudois dans la transition MCH2 (modèle comptable harmonisé 2), via un cycle de formation, est un succès. Plusieurs cours, à la fréquentation accrue, ont ainsi été organisés en 2023, pour les communes dont l'année de passage est 2025. Ces formations se poursuivront ces deux prochaines années pour les communes passant au MCH2 en 2026 et 2027.

Plus d'infos : [ucv.ch/mch2](https://ucv.ch/mch2)

## PRISES DE POSITION

En plus de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise et du projet de révision de la Loi sur l'énergie, l'année 2023 a été marquée par les consultations relatives à la lutte contre les incendies de forêt, aux référentiels de compétences pour le personnel d'encadrement pour l'accueil collectif de jour préscolaire et parascolaire, aux capites de vignes ou encore à la vente d'alcool dans les stations-services. L'UCV s'efforce de toujours répondre et dans les délais en examinant tous les projets et changements législatifs ou réglementaires qui lui sont soumis par les autorités cantonales voire fédérales. Toutes les prises de position de votre faitière sont disponibles sous [ucv.ch/consultations](https://ucv.ch/consultations).

## JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES

C'est dans le cadre d'une fête de cinq jours, intitulée UNION 23, que les communes de Montanaire et Boulens ont accueilli la traditionnelle Journée des communes vaudoises (JCV) le samedi 10 juin 2023. 1700 personnes étaient réunies à Chapelle-sur-Moudon ce jour-là.

Photo prise le 10 juin 2023 durant l'apéritif de la Journée des communes vaudoises avec, de gauche à droite :



L'assemblée générale a été marquée par la présence de Madame Viola Amherd, Conseillère fédérale. Cet événement rassembleur a toujours beaucoup de succès, en témoigne aussi la réussite de l'édition du magazine *Point CommUNE!* consacrée aux coulisses de la JCV et les performances des publications de l'UCV sur LinkedIn à ce propos.

Mme Dittli, Conseillère d'Etat, Mme Luisier Brodard, Présidente du Conseil d'Etat, Mme Amherd, Conseillère fédérale, Mme Evéquo, Présidente du Grand Conseil lors de la JCV et Mme Weidmann Yenny, Présidente de l'UCV.

**619**  
questions

C'est le nombre de questions juridiques, financières et en aménagement du territoire traitées par le secrétariat de l'UCV en 2023.

**40**  
abonnés

C'est le nombre moyen de nouveaux abonnés chaque mois à la page LinkedIn de l'UCV, la page compte plus de 1700 abonnés à fin 2023.

**416**  
personnes

C'est le nombre de personnes ayant pris part en 2023 à la vingtaine de formations proposées par l'UCV.

**84.8**  
%

C'est le taux d'acceptation des communes membres de l'UCV à l'accord NPIV.

**96.3**  
%

C'est le taux d'approbation à la signature de la convention cybersécurité Canton-Communes par les communes membres de l'UCV.

## COMPTES 2023

Les détails des comptes 2023 (compte de résultat, bilan et annexe aux comptes) et du budget 2025, le rapport des vérificateurs des comptes, ainsi que la synthèse de l'organe de révision sont disponibles dans l'espace membre de notre site internet.

### PRÉCISIONS

Les charges se montent à CHF 1'568'043.- alors que les produits s'élèvent à CHF 1'633'840.-, les activités annexes étant considérées au net. Celles-ci incluent les montants reversés à vingt communes dans le contexte de l'accord Airbnb-UCV-communes entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2023. Le résultat est un bénéfice de CHF 65'797.-. Ce bénéfice résulte d'une compression des coûts liés à une vacance de personnel. A noter que le lancement du cycle de formation MCH2 a induit une augmentation des revenus ainsi que des frais liés au centre de formation de l'UCV.

Les écarts par rapport au budget 2023 s'expliquent au niveau des revenus par la croissance de la population produisant une augmentation des cotisations, une affluence à la Journée des communes vaudoises plus marquée que prévu ainsi que par un revenu des publications dans le *Point CommUNE!* supérieur à nos attentes.

Les charges quant à elles sont plus modérées que budgétées ; en effet, outre la vacance d'une position entraînant une diminution des frais de personnel, la rationalisation des frais de transport (co-voiturage et transports publics) ainsi que la diminution des frais de publicité et de consultants externes ont permis des économies.

Des commentaires relatifs à l'exercice 2023 figurent dans l'annexe aux comptes mise à disposition dans l'espace membre du site internet de l'association.

### VÉRIFICATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2023

Les comptes 2023 de l'Union des Communes Vaudoises ont été approuvés par le Comité par voie de circulation en date du 13 mars 2024.

L'organe de révision, la société fiduciaire Fidinter SA à Lausanne, a révisé les comptes 2023 selon la procédure du contrôle restreint. Lors de ce contrôle, elle n'a pas rencontré d'indice permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Enfin, les représentants des communes de Féchy, Ferreyres, Fey et Fiez composent la commission de vérification des comptes 2023. Leur rapport sera déposé auprès du secrétariat avant l'assemblée générale 2024, conformément aux statuts de l'UCV.

### COMMUNES VÉRIFICATRICES POUR L'EXERCICE 2024

Fiez (commune de liaison)  
Fontaines-sur-Grandson  
Forel (Lavaux)  
Founex

# COMPTE DE RÉSULTAT 2023 (COMPARÉ AU BUDGET 2023 ET AUX COMPTES 2022) ET BUDGETS 2025 ET 2024

Chiffres arrondis à l'unité

	Comptes 2023 CHF	Budget 2023 CHF	Comptes 2022 CHF	Budget 2025 CHF	Budget 2024 CHF
<b>PRODUITS</b>	<b>1 633 840</b>	<b>1 565 579</b>	<b>1 587 093</b>	<b>1 683 100</b>	<b>1 645 100</b>
Cotisations membres	1 292 880	1 273 079	1 279 769	1 325 000	1 300 000
Publications	4 953	2 000	4 938	3 600	600
Ventes de prestations	335 812	290 500	302 386	354 500	344 500
Produits financiers	195	0	0	0	0
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-203 257</b>	<b>-175 000</b>	<b>-164 454</b>	<b>-219 300</b>	<b>-209 800</b>
Charges de marchandises destinées à la revente	0	-2 500	0	0	0
Charges de prestations de tiers	-205 460	-176 500	-168 590	-221 500	-213 800
Déductions sur les charges	2 203	4 000	4 136	2 200	4 000
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>-1 038 087</b>	<b>-1 127 740</b>	<b>-1 025 954</b>	<b>-1 134 200</b>	<b>-1 156 400</b>
Charges salariales	-841 041	-918 990	-798 269	-911 300	-921 700
Prévoyance professionnelle	-119 923	-123 000	-114 069	-129 400	-131 300
Charges d'indemnisation	-72 859	-74 500	-71 681	-78 500	-88 400
Autres charges de personnel	-4 264	-11 250	-41 935	-15 000	-15 000
<b>LOCAUX, ADMINISTRATION, ADI</b>	<b>-319 279</b>	<b>-376 200</b>	<b>-307 773</b>	<b>-335 200</b>	<b>-330 200</b>
Charges de locaux	-41 004	-40 200	-40 500	-43 200	-41 500
Charges administratives	-266 660	-323 000	-248 816	-289 000	-280 700
Amortissements et dépréciation d'actifs	-11 325	-12 000	-15 238	-3 000	-8 000
Intérêts financiers (bancaires et postaux)	-290	-1 000	-3 219	0	0
<b>ACTIVITES ANNEXES</b>	<b>-7 420</b>	<b>-10 000</b>	<b>-21 129</b>	<b>-4 000</b>	<b>-9 000</b>
Produits taxe de séjour à reverser	415 189	0	0	1 000 000	200 000
Produits cybersécurité à reverser	0	0	0	410 000	410 000
Charges d'administration de l'EIAP	-4 681	-10 000	-7 653	-8 000	-9 000
Charges taxe de séjour	-4 401	0	-13 476	0	0
Montants reversés aux communes taxe de séjour	-413 527	0	0	-996 000	-200 000
Montants reversés au canton cybersécurité	0	0	0	-410 000	-410 000
<b>EXCEDENT DE PRODUITS / CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>65 797</b>	<b>-123 361</b>	<b>67 783</b>	<b>-9 600</b>	<b>-60 300</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 661</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits exceptionnels	0	0	3 661	0	0
<b>EXCEDENT DE PRODUITS / CHARGES AVANT AFFECTATION</b>	<b>65 797</b>	<b>-123 361</b>	<b>71 444</b>	<b>-9 600</b>	<b>-60 300</b>
<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>-65 797</b>	<b>0</b>	<b>-71 444</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Attribution à la réserve pour fluctuations en cours de législature	-65 797	0	-76 444	0	0
Attribution au fonds de réserve pour projet taxe de séjour	0	0	-8 476	0	0
Utilisation de la réserve pour projet de taxe de séjour	0	0	13 476	0	0
<b>EXCEDENT DE PRODUIT / CHARGE NETTE VIREE A BENEFICE REPORTE</b>	<b>0</b>	<b>-123 361</b>	<b>0</b>	<b>-9 600</b>	<b>-60 300</b>





## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

Chiffres arrondis à l'unité

<b>Actifs</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>Variation</b>
	CHF	CHF	CHF
<b>Disponibles</b>	<b>780 547</b>	<b>678 041</b>	<b>102 506</b>
Caisse	0	80	-80
CCP	60 901	69 501	-8 600
BCV compte courant	620 557	509 560	110 997
BCV compte épargne	99 089	98 900	189
<b>Réalisables</b>	<b>45 263</b>	<b>47 855</b>	<b>-2 592</b>
Débiteurs / Actifs de régularisation	45 263	47 855	-2 592
<b>Immobilisés</b>	<b>16 721</b>	<b>24 427</b>	<b>-7 706</b>
BCV compte garantie loyer	8 280	8 275	5
Mobilier de bureau	2 509	8 486	-5 977
Ordinateurs	5 932	7 666	-1 734
	<b>842 531</b>	<b>750 323</b>	<b>92 208</b>

<b>Passifs</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>Variation</b>
	CHF	CHF	CHF
<b>Exigibles à court et moyen termes</b>	<b>71 588</b>	<b>45 177</b>	<b>26 411</b>
Créanciers / Passifs de régularisation	71 588	45 177	26 411
<b>Fonds de réserve</b>	<b>538 279</b>	<b>472 482</b>	<b>65 797</b>
Fonds de réserve générale	50 000	50 000	0
Fonds de réserve pour projet taxe de séjour	10 000	10 000	0
Fonds de réserve EIAP	10 000	10 000	0
Fonds de réserve pour fluctuations en cours de législature	468 279	402 482	65 797
<b>Capital</b>	<b>232 664</b>	<b>232 664</b>	<b>0</b>
Bénéfice reporté	232 664	232 664	0
Bénéfice de l'exercice après affectation	0	0	0
	<b>842 531</b>	<b>750 323</b>	<b>92 208</b>



## SECRETARIAT EN 2023

L'année 2023 a été marquée par un départ au sein du secrétariat, celui de Robin Hottelier, Conseiller en aménagement du territoire, à fin juin 2023. Il a en effet décidé de poursuivre son parcours professionnel chez une de nos communes membres.

Début 2024, le secrétariat de l'UCV est composé des sept personnes suivantes :

Eloi Fellay	Directeur
Stéphanie Andrzejczak	Chargée de communication et du magazine <i>Point CommUNE!</i>
Guillaume Fürst	Juriste
Tamara Giczi	Assistante exécutive et Coordinatrice des formations
Valérie Moreno	Webmaster et Chargée de l'annuaire des communes vaudoises
Amélie Ramoni-Perret	Juriste
Eve Zeender	Conseillère en gestion financière publique et Comptable

Le poste de Conseiller en aménagement du territoire a été occupé fin 2023 par Valentin Pipoz.



Le secrétariat de l'UCV début 2024. De gauche à droite et de haut en bas : Eloi Fellay, Valérie Moreno, Eve Zeender, Guillaume Fürst, Tamara Giczi, Stéphanie Andrzejczak et Amélie Ramoni-Perret.



## COMITÉ EXÉCUTIF

Fin 2023, le Comité est constitué des personnes suivantes :

PRÉSIDENTE	Chantal Weidmann Yenny Syndique de Savigny
VICE-PRÉSIDENTS	Philippe Jobin Syndic d'Echichens Grégoire Junod Syndic de Lausanne
PRÉSIDENT GROUPE DES VILLES	Daniel Rossellat Syndic de Nyon
PRÉSIDENTE BOURGS ET VILLAGES	Christine Chevalley Syndique de Veytaux
MEMBRES	Jean-François Clément Syndic de Renens Monique Hofstetter Syndic de Penthérez Eric Küng Syndic de Payerne Yvan Luccarini Syndic de Vevey Frédéric Mani Syndic de Dully Alain Monod Syndic d'Epalinges Olivier Petermann Syndic de Lignerolle Jean-Marc Udriot Syndic de Leysin



Le Comité de l'UCV avec, de gauche à droite et de haut en bas : Olivier Petermann, Alain Monod, Frédéric Mani, Yvan Luccarini, Jean-Marc Udriot, Eric Küng, Monique Hofstetter, Philippe Jobin, Chantal Weidmann Yenny, Grégoire Junod, Christine Chevalley et Daniel Rossellat. Absent sur la photo : Jean-François Clément.

### **RESTEZ INFORMÉS**

Avec notre lettre d'information UCV-Info,  
le magazine *Point CommUNE!*,  
notre site internet, notre application  
mobile UCV App et notre page LinkedIn.

### **ANNUAIRE DES COMMUNES VAUDOISES ET INSTITUTIONS**

Toutes les informations sur  
les communes et municipalités en ligne.

### **SÉANCES D'INFORMATION**

Au cœur des problématiques  
communales, venez échanger  
avec des spécialistes !

### **CONSEILS**

Les spécialistes de l'UCV répondent à  
vos questions juridiques, financières et  
urbanistiques.

### **FORMATIONS ET TUTORIELS**

De nombreux cours pour maîtriser  
chaque domaine de la gestion  
communale: finances, communication,  
ressources humaines, aménagement  
du territoire, etc.

[ucv.ch](http://ucv.ch)